

# La cantine

## Le fonctionnement



La cantine scolaire municipale de Roquesérière est une restauration en liaison froide. Les plats sont apportés de l'extérieur, quotidiennement, dans une camionnette réfrigérée puis ils sont mis à bonne température dans la cuisine de l'école, avant l'heure du déjeuner.

Pour la rentrée 2020-2021, le prestataire de ce service reste API Restauration.

**Les menus :** [Menu de Mars et Avril 2021](#)

## Les tarifs

Le prix du repas est dégressif en fonction du quotient familial :

Tranche de quotient familial	Tarif de la cantine scolaire
QF < 900 €	2.47 €
900 € < QF < 1 100 €	2.77 €
1 100 € < QF < 1 400 €	2.97 €
QF >= 1 400 €	3.17 €

## La facturation

Les repas font l'objet d'une facturation mensuelle.

La facture est envoyée par mail.

Pour une fréquentation régulière, une facture est réalisée en fin de mois, avec une régularisation éventuelle le mois suivant.

Pour une fréquentation occasionnelle, une facture est dressée en fin de mois.

## Les inscriptions

Les inscriptions se font soit à titre régulier, soit à titre exceptionnel.

### *Inscription régulière*

Chaque année, en fin d'année scolaire, il est demandé aux parents d'inscrire les enfants pour l'année suivante, pour 1, 2, 3 ou 4 jours de la semaine scolaire.

### *Annulation de repas*

Au cours de l'année, les parents ont la possibilité d'annuler un ou plusieurs repas, à condition de respecter le délai.

**Il vous faut avertir l'ATSEM de l'école ou le secrétariat de mairie, au plus tard la VEILLE avant 9h00.**

**Pour rappel vous pouvez joindre le secrétariat de mairie par téléphone au 05 61 84 22 22 ou par mail : [roqueseriere.mairie@wanadoo.fr](mailto:roqueseriere.mairie@wanadoo.fr).**

Tout repas retenu et non décommandé dans ce délai devra être réglé, même si l'enfant est absent de l'école le matin du jour concerné.

### *Inscription exceptionnelle*

Pour les parents qui n'ont pas choisi de mettre leur enfant régulièrement à la cantine, l'inscription se fait selon les modalités identiques à une annulation de repas, soit en avertissant **AU PLUS TARD LA VEILLE avant 9h00.**